
Supérieur immédiat : Directeur général par intérim
Lieu de travail : Hôtel de ville de Percé
Type d'emploi : Employé salarié

Principales tâches et responsabilités :

- Assurer l'application de la réglementation d'urbanisme en vigueur (zonage, construction, lotissement, plans d'implantation et d'intégration architecturale, etc.) et autres règlements connexes, notamment le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22), le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2, r.35.2) et le règlement municipal concernant les nuisances;
- Informer la clientèle (propriétaires, entrepreneurs, professionnels, etc.) concernant la réglementation appliquée par le service d'aménagement et d'urbanisme;
- Procéder à l'émission des permis et certificats en matière d'urbanisme;
- Étudier les plans, surveille les activités de construction, procède à des inspections et prépare des avis d'infraction et des dossiers de poursuite;
- Agir à titre de secrétaire du comité consultatif d'urbanisme;
- Exécuter toute autre tâche reliée à la fonction.

Profil recherché :

- Être détenteur d'un baccalauréat en urbanisme ou d'un diplôme d'études collégiales en technique de la construction et du bâtiment, technique d'aménagement du territoire et d'urbanisme ou technique d'architecture. Diverses combinaisons de formation et d'expérience jugées pertinentes peuvent être considérées;
- Une connaissance approfondie en bâtiment patrimonial est un atout;
- Démontrer une facilité de communication orale et écrite en français. Une connaissance de la langue anglaise serait un atout;
- Être dynamique, faire preuve d'initiative et de rigueur;
- Posséder un bon jugement et un bon sens de l'organisation;
- Aptitudes pour le travail en équipe;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 et posséder une voiture;
- Bonne connaissance de l'environnement informatique (Word, Excel, logiciel de courriel, navigation Internet...).

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Seuls les candidats possédant le profil recherché seront contactés. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention du directeur général au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à dg@ville.perce.qc.ca

Note : La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, ce 29 mai 2025.